



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41247>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-41247**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-176809

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 08/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Châtenay-Malabry

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920019300015

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en culture des jardinières de la Ville pour le fleurissement estival

Code CPV principal - Descripteur principal : 03121100

Type de marché : Services

Critères d'attribution : *Critère n° 1 : Prix pondéré à 55 % *Critère n° 2 : Valeur technique pondéré à 45 % dont : -Capacité et qualité de production du candidat sur 20 points ; -Modalités d'exécution du marché (mise en culture transport et livraison) sur 10 points ; -Descriptif du substrat proposé pour la mise en culture sur 5 points ; -Méthodes environnementales mises en place au sein de l'entreprise dans le cadre de sa production sur 10 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 27/02/2024 Titulaire : HORTY FUMEL - 610, route de la rivière - Lascouture - 47500 CONDAT/FUMEL Nombre d'offres reçues : 1 Montant minimum annuel : Sans objet Montant maximum annuel : 25 000 euro(s) HT Durée : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, pour une période d'un an.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2024